

## **COLLECTIF FRANÇAIS "LIBÉRONS MUMIA!"**

43 boulevard de Magenta 75010 Paris
rassemblant une centaine d'organisations et de collectivités publiques
MEMBRE DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT
www.mumiabujamal.com

## **ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE**

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID 19 dans le cadre de l'état d'urgence :

Je, soussigné(e)

Mme/M		
Né(e) le	à	
Demeurant		
publique mentionnées organisateurs ont adre mentions prévues à l'ar en œuvre afin de garan Déplacement déroga qui se déroulera	à l'article L.211-1 du co essé à l'autorité adminis ticle L.211-2 du même co etir le respect des disposit etoire afin de me rendre de le mercredi 2 décembre de	ci-dessus qui autorise les « manifestations sur la voie ode de la sécurité intérieure » pour lesquelles leurs trative compétente « une déclaration contenant les de, en y précisant en outre les mesures qu'ils mettent ions de l'article 1 <sup>er</sup> du présent décret » :  depuis mon domicile au rassemblement (et retour) de 18 à 20 heures place de la Concorde à Paris.  eure de Police de Paris joint à la présente
Fait à Le (date)	à (heure	
Signature	u (u.	
Signacuic		

NB : le Conseil d'Etat a rappelé que le modèle d'attestation sur la liste du Ministère de l'Intérieur était facultatif et que la mention de l'heure n'est obligatoire que pour certains cas de déplacement dérogatoire (CE 20 octobre 2020, n°440263)